



REVUE CONGOLAISE D'ECONOMIE
CONGO ECONOMIC REVIEW

Nouvelles Recherches Economiques pour des Nouveaux Defis

Document de Travail/Working Paper
WP01/10 – Mai 2010

Pauvreté en République Démocratique du Congo : Un rapide état de lieux¹

Oasis KODILA Tedika
Université de Kinshasa
UnMondeLibre
oasiskodila@yahoo.fr

Résumé

Ce document établit un bref état de lieux de la pauvreté en République démocratique du Congo, atténuant l'optimisme à outrance de ceux qui pensent que le Congo démocratique est riche, confortant en conséquence le paradoxe d'un pays doté de ressources naturelles importante mais avec une population très pauvre.

Mots-clés : croissance économique, pauvreté, redistribution

JEL Classification Numbers : C31, I32

Abstrat

Keys-words: growth, poverty, redistribution

JEL Classification Numbers: C31, I32

¹ Ce texte devait constituer un exposé dans une Conférence sur l'Etat de la pauvreté en RDC en 2007. Il a été légèrement retouché depuis lors. Les points de vue développés dans ce document n'engagent nullement les Institutions d'appartenance de l'auteur.

« Nous confondons à tout un instant la certitude avec la probabilité, et ce qui est probable avec ce qui n'est pas possible. Ces méprises ne se rencontrent pas seulement chez les gens du monde, on pourrait en citer des exemples remarquables chez un grand nombre de gens de lettres, d'un mérite d'ailleurs incontestable. Nous n'avons de certitude réelle que sur très peu d'objets ; les vérités mathématiques, par exemple, sont de ce nombre. Ce qui ne tend pas à établir qu'il faille se livrer à un pyrrhonisme désolant et révoquer en doute les bienfaits de la science ».

A. Quetelet, **Physique sociale ou essai sur l'homme et le développement de ses facultés.**

« Dans le domaine du vraisemblable, à une proposition s'oppose généralement une autre qui peut paraître aussi évidente. Il y a donc autant de mérite scientifique à déterminer, de deux opinions vraisemblables, laquelle répond à la réalité, qu'à mettre à jour une vérité entièrement nouvelle. C'est exactement franchir la limite qui sépare la connaissance scientifique de la connaissance vulgaire ».

M. Halbwachs, **Les causes du suicide.**

Sapiens nihil affirmat quod non probet.

Maxime latine.

0. Introduction

Si la science économique est réputée pour ses courants de pensée divergents, ses altercations universitaires et ses penchants, elle se met de fois d'accord. Les économistes, spécialisés des questions du développement, ont illustré cette « unanimité » en tombant d'accord qu'il y a une économie prospère que si celle-ci a des répercussions sur le socio-économique, car estimant qu'elle est faite pour le bien-être de l'Homme et son épanouissement.

Il n'est plus un mystère que pour saisir ce bien - être, les économistes recourent également à la notion de pauvreté, qui elle à son tour, fait appel à une pléiade des concepts et méthodes. Mais qu'est-ce que la pauvreté ? La pauvreté est « un phénomène couvrant dans sa acception non seulement l'absence de revenus et de ressources financières, mais inclut aussi la notion de vulnérabilité, ainsi que des facteurs tels que l'absence d'accès à une alimentation adéquate, à l'éducation et à la santé, aux ressources naturelles et à l'eau potable, à la terre, à l'emploi et au crédit, à l'information et à la participation politique, aux services et aux infrastructures » [Commission européenne, 2000 : 5].

Ces détails sur la pauvreté sont clairs, qu'elle semble si évidente, qu'il nous paraît inutile de donner une définition générique. De ce fait, chacun l'utilise à sa manière. D'ailleurs, la floraison d'ouvrages qui lui est consacrée contribue, tant soi peu, à un accord sur une définition peu ou prou valable.

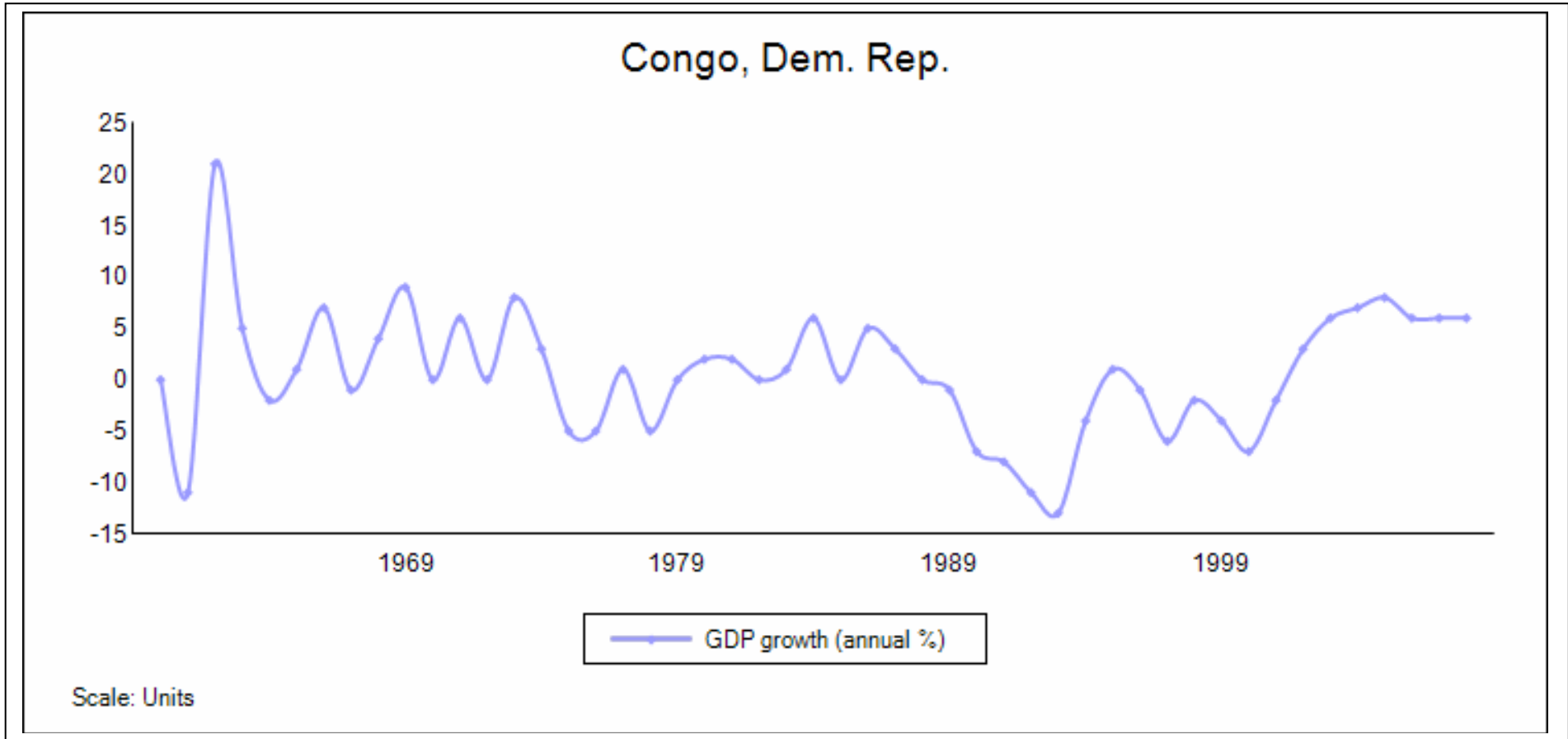
Mais pour pénétrer l'ampleur de ce concept, un regard sur des pauvres (au sens des individus) et des pays pauvres est le chemin emprunté. Ainsi se justifie cet état de lieux sur la question de la pauvreté congolaise. Du reste, présentement, personne ne semble ignorer que la République Démocratique du Congo – dorénavant RDC – est l'un des pays les plus pauvres de la planète aux richesses naturelles littéralement immenses. Cependant, "ce qui est familier n'est pas pour cela connu", disait Hegel. Ainsi nous tâcherons dans la présente monographie d'esquisser la problématique de la pauvreté congolaise et d'en présenter les contours. Nous nous remettons plus sur des données statistiques publiées et quelques commentaires des divers et multiples travaux sur ce sujet pour faire connaître et saisir la pauvreté en RDC.

Sommairement, hormis cette introduction, nous traiterons d'abord de l'économie congolaise, ensuite de la pauvreté congolaise et enfin nous proposerons des pistes de solution.

1. Economie congolaise

Il va sans dire qu'il est impossible de parler pauvreté congolaise sans parler des causes. De cette façon, nous aborderons, succinctement, de prime abord, la situation de l'économie congolaise avant de traiter le nœud de la question, c'est-à-dire la pauvreté congolaise. Qu'il suffise de signaler à ce niveau que la situation de l'économie congolaise en particulier et celle de la RDC comme Etat ont interpellé un grand nombre d'économistes. Cette situation particulière est catastrophique. Elle est, en passant, pour l'homme de science un vaste champ d'étude.

En effet, la situation économique qui a prévalu dans les décennies précédentes a donné matière à réflexion et à critiquer à plus d'un. Paul Luwangu [2005] a parlé d'une malédiction pour saisir l'effondrement de l'économie congolaise. Tshiunza Mbiye [2003] a parlé de triangle maléfique de l'hyper-inflation, de l'hyper-dépréciation et de l'hyper-récession comme caractéristique de cette économie, lequel triangle maléfique semble être de l'histoire ancienne depuis la gamme des mesures d'ajustement économique portée successivement par le Programme Intérimaire Renforcé (PIR) et le Programme Economique du Gouvernement (PEG) mises en œuvre respectivement en 2001 et 2002.



Source : Banque Mondiale, WDI

On peut constater à travers l'évolution de taux de croissance que le changement de la contre-performance économique des décennies d'avant en performance économique² commence en 2002. Le retour sur le sentier de la croissance, que l'on observe, est, selon Paul Luwansangu le résultat de la stabilité macroéconomique, conjuguée avec les effets des réformes structurelles ainsi que les dividendes de la paix retrouvée [2005]. Le gouvernement a commencé même à entonner des chants de fête. Il est vrai, loin s'en faut, que quelques indicateurs macroéconomiques attestent ce changement, entre autres : la relative stabilité des prix et du taux de change, etc.

Cependant, malgré ce changement, cette économie n'est pas toujours prospère ni formelle comme jadis et, la majorité des congolais ne ressentent aucun « effet d'entraînement » des ces performances qu'épellent les économistes et le gouvernement. Kalonji Ntaladja [2003 : 43] va s'intéresser de près à ce problème. En véritable réaliste, il écrit, à propos du taux de croissance économique positive : « son caractère global cache souvent la précarité des détails et, par endroit, il entretient certaines ambiguïtés tendant à convier la cité à la « fête-africaine » alors que, dans la réalité des choses, « il n'y a pas fête » ». Cette croissance (particulièrement celle de 2002), en à croire Kalonji Ntaladja, ne « s'est traduite, ni par l'amélioration de la situation de la pauvreté dans laquelle est plongée la RDC, ni par la réduction des inégalités distributives » [2003 : 56]. Il conclut son article en ces termes : « Or, comme la croissance économique ne contribue, du moins à court terme, ni à l'amélioration du bien-être économique, ni à celle du bien-être humain, la problématique de l'existence même du pays, entant que nation moderne, devient préoccupante » [2003 : 61]. Ainsi pour dire que la thèse de *trickle down* ne serait donc pas vérifiée en RDC.

Qu'il nous soit permis, pour la énième fois, de parler de l'économie congolaise. Car il est sans doute inconcevable de parler de la désastreuse situation économique congolaise sans parler des origines de la situation.

A l'essentiel, les travaux économiques récents sur le rôle des institutions dans le développement économique permettent d'expliquer aisément le pourquoi d'une telle situation désastreuse en RDC. Ainsi, par exemple, le parcours historique de la RDC serait un déterminant important ou une cause profonde de la pauvreté congolaise, pour reprendre l'expression de Daron Acemoglu (2003), via son héritage institutionnel [Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, J., 2001 et Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, J., 2002].

En effet, une fois mise sur pied, les institutions déterminent la performance économique d'une nation [Rodrik, D., Subramanian, A. et Trebbi, F., 2002]. Les pays dotés de bonnes institutions (contrôle de la corruption, liberté économique, Etat de droit, etc.) sont ceux qui occupent la tête de peloton en termes de revenu par habitant [Meisel, N. et Ould

² Pour raison d'espace, nous avons retenu la croissance économique comme seul indicateur de performance économique.

Aoudia, J., 2008 ; Hall, R. et Jones, C., 1999] et, se positionnent en conséquence très bien en termes de pauvreté [Dollar D. et Kraay A., 2002]. Cela étant donné la forte corrélation négative entre la croissance économique et la pauvreté.

A voir la situation, la réalité congolaise n'est qu'héritage de l'instabilité permanente de l'après-indépendance et du contraire de la « bonne gouvernance » : absence de liberté économique, attitudes prédatrices de la part des acteurs internes et externes (notamment, leur capacité à entreprendre des guerres de prédation),...pratiques de corruption, d'enrichissement illicite, et de dilapidation des ressources publiques ; de la détérioration des capacités militaires de défense du territoire national ; et de la baisse de la productivité du travail dans les secteurs d'extraction, etc. [Olsson, O. et Congdon, H. 2003, Kodila Tedika, O., 2009].

En renchérissement, Baudouin Hamuli Kabarhuza [2002 : 21-22] écrit : « la pauvreté ou la misère extrême de la RDC peut s'expliquer uniquement par la faible performance de ses institutions, de ses entreprises, encore de ses coutumes. Notre mode de travail, notre niveau de vie et nos politiques sont déterminés par un ordre mondial [...]. Nos politiques aussi avec leur mauvaise gestion ont plongé le pays dans l'abîme où il croupit c'est-à-dire chacun des gouvernements à sa part de responsabilité à la descente aux enfers que poursuit le niveau de vie congolais, dans la mesure où les dirigeants sont restés marqués non pas par le souci de promouvoir le progrès économique et social, mais par un esprit servile et fortement tourné vers le seul profit et leur sécurité personnelle [...] ». Plus simplement, la RDC d'après indépendance est celle des mauvaises institutions.

On peut également expliquer la pauvreté congolaise par la théorie de « trappe de pauvreté » : un pays pauvre le reste car il s'enferme dans un cercle vicieux dont il peut que très difficilement sortir. On assiste à un auto-entretien de la pauvreté et de la mauvaise gestion économique. Dans ce registre, une des théories les mieux élaborées est celle de P. Collier [2007]. Selon ce dernier, il existe la trappe à conflit (la sempiternelle question des conflits), la trappe à ressources naturelles ou « malédiction des ressources » (le fait de disposer d'abondantes ressources naturelles peut générer des problèmes via divers canaux), la trappe à la mauvaise gouvernance et enfin la trappe à la « situation géographique défavorable » (le fait d'être enclavé ou à côté des voisins perturbateurs peut compliquer le développement). Plusieurs études, non reprises ici pour raisons d'espace, attestent que la RDC se retrouve sur tous les pièges. A titre d'illustration, Hugon [2001] confirme presque les deux premières trappes. Dans une étude récente, à propos de la trappe à conflit, les critères mis en exergue par P. Collier ont été globalement constatés pour le cas congolais [Ndikumana, ML. et Emizet, K., 2003].

Que devient alors le Congo?

2. La pauvreté

Sans hésiter, la réponse à la question sus-posée est : une terre dévastée par un tsunami à la fois silencieux et bruyant : le Congo-Kinshasa fait partie des pays les moins avancés et les plus pauvres de la terre. Ainsi, tous les observateurs qui s'intéressent de près à ce pays ont le même constat : « Pays riche, mais population pauvre » ; un véritable paradoxe !

2.1 Généralité de la pauvreté congolaise

Malgré ses immenses ressources naturelles, la RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde, où les années de guerre ont égorgé le pays en détruisant les quelques infrastructures et activités productives qui y étaient. Les populations vivent dans des conditions économiques et sanitaires déplorables, notamment dans les régions de l'est du pays où des bandes rebelles armées sévissent encore. Les indicateurs sociaux affichent des niveaux tellement bas qu'il s'avère pratiquement impossible pour le pays d'atteindre un seul des OMD (Objectifs du Millénaire pour le développement). L'accès à l'eau et à l'assainissement ne concerne respectivement que 22 et 9 pour cent de la population totale, avec d'importantes disparités entre régions ainsi qu'entre les zones rurales et urbaines [BAfD/OCDE, 2007 : 232].

Près de 80% de la population congolaise survivent à la limite de la dignité humaine, avec moins de 1\$ par personne par jour et moins de 20 pour cent des habitants ont accès régulier à l'électricité. Selon le rapport 2006 sur le développement humain, la RDC est classée 167e sur 177 avec un revenu national par habitant à la parité des pouvoirs d'achat de 705 dollars par an, loin derrière la République du Congo voisine (140e sur 177), pourtant également frappée récemment par la guerre. Environ 1 200 personnes, dont la moitié sont des enfants, meurent chaque jour en RDC en raison de la violence, des maladies et de la malnutrition. La RDC serait aussi le pays qui abriterait le plus d'enfants soldats au monde [Mukoko Samba, D. et al., 2004 : 11].

Les violations des droits humains, [pendant la guerre surtout], en particulier des enfants et des femmes, ont eu des répercussions très profondes au sein des populations. Dans plusieurs provinces, des mines antipersonnel empêchent toujours les gens de travailler la terre...Les disparités régionales sont très fortes. Les populations de l'Est du pays vivaient en moyenne avec 32 dollars par an et par habitant alors que celles du Sud disposaient de 138 dollars et celles de la province de Kinshasa, de 323 dollars, trois fois plus qu'à l'Est. La pauvreté se manifeste par la malnutrition qui touche entre 30 et 50 pour cent des femmes et des enfants. Au total, 16 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire [BAfD/OCDE, 2005 : 295].

2.2 Emploi

Sur le marché du travail, la situation de chômage ou d'emploi précaire touchait la très grande majorité de la population active. La part du travail informel est en constante augmentation et les salaires restent dérisoires tant dans l'informel que dans le formel.

Aux termes des négociations de février 2004, un nouveau barème salarial avait fixé à 208 dollars le traitement mensuel du dernier fonctionnaire de l'État et à 2 080 dollars celui du secrétaire général de l'administration publique. Cependant, cette grille n'est toujours pas appliquée. Un huissier (le plus bas salaire) touche 826 francs congolais (environ 1.7 dollar), auxquels s'ajoute une prime mensuelle de transport de 9 202 francs congolais (20 dollars) [BAfD/OCDE, 2006 : 245].

2.3 Parité

Les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont très lents. Les inégalités de genre sont très importantes car les femmes n'ont pas accès aux facteurs de production ni à l'instruction.

En 2004, 61.2 % des femmes vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Leurs taux de scolarisation et d'analphabétisme sont beaucoup plus élevés que chez les hommes. Les femmes sont également exposées aux violences sexuelles des forces armées et des rebelles. Avec malheureusement, aucun suivi ! Elles sont par ailleurs sous-représentées dans la prise de décision aux niveaux stratégiques [BAfD/OCDE, 2006 : 244-245].

La principale cause de la pauvreté des femmes tient à l'éventail très réduit des opportunités, elles ne disposent que de leur capacité physique pour affronter à la fois les dures conditions du marché de travail, le rôle exigeant d'épouse et les devoirs écrasants de mère [Abdoul Kader, B., 1996]. Elles partent donc défavorisées sur le marché de travail... Les difficultés des femmes quant à l'accès aux facteurs de production sont renforcées par le dispositif juridique et institutionnel.

2.4 Santé

Dans le secteur de la santé, la situation reste dramatique. Environ 20 millions de personnes étaient sous-alimentées en 2005. Entre 1998 et 2004, environ 4 millions de personnes sont mortes de maladies courantes et curables faute de services publics, d'infrastructures, d'équipements et d'accès aux soins, particulièrement dans les zones rurales. Dans ce milieu, il y avait en moyenne un seul médecin pour 56 000 habitants en 2005. La RDC figure aussi parmi les pays au monde les plus touchés par le choléra. Entre 2002 et 2004, 65 000 cas ont été déclarés à l'Organisation mondiale de la santé, sur lesquels 3 200 décès [BAfD/OCDE, 2007: 242].

Le taux de mortalité infantile, de 128 pour 1 000 naissances, est l'un des plus élevés au monde. Seuls 61% des accouchements sont médicalement assistés, mais les disparités régionales sont énormes et en moyenne, le taux de mortalité maternelle est de 1 289 femmes sur 100 000. Un enfant sur 10 est orphelin.

En 2004, 4 millions de cas de paludisme ont été enregistrés et 13 000 personnes en sont mortes. Cependant, le chiffre ne représenterait en réalité que 20 pour cent des cas de paludisme car 80 % des malades ne consultent pas dans les hôpitaux.

Le VIH/Sida est un véritable problème pour le pays car il se propage à une vitesse exponentielle. Selon les statistiques, en 2004, 2.6 millions de Congolais sont porteurs de la maladie. Chaque minute, dix nouveaux cas d'infections sont enregistrés et six décès liés à cette infection surviennent. Le taux de prévalence est de 5 pour cent en moyenne, plus de 3 millions d'enfants sont orphelins, dont un tiers à cause du sida. Pas moins de 2.6 millions de personnes seraient contaminées, sur lesquelles 120 000 enfants. Seuls quelque 5 000 malades bénéficieraient d'un accès aux anti-rétroviraux, sur plus de 400 000 personnes ayant besoin du traitement [BAfD/OCDE, 2006 : 244-245].

L'espérance de vie était de 42 ans en 2002 contre une moyenne africaine de 51 ans. Près de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans, une situation qui crée d'énormes besoins en termes d'éducation et de santé pour les jeunes. Or, l'accès aux services de santé de base est inférieur à 26 pour cent [BAfD/OCDE, 2005 : 209].

2.5 Education

Du fait de la carence de l'État, le système éducatif est essentiellement financé par les parents. Le taux de scolarisation est de 52 pour cent... La scolarisation primaire a diminué à cause de l'isolement des régions, de l'incapacité croissante des parents à payer les frais scolaires, du manque d'entretien des infrastructures, du manque de manuels scolaires et de la baisse de la qualité de l'instruction. Les instituteurs perçoivent un salaire de moins de 20 dollars par mois [BAfD/OCDE, 2005 : 209].

Le taux d'alphabétisation est actuellement de 68.1 pour cent. Près d'un enfant congolais sur deux ne va pas à l'école primaire, dont 30 pour cent à cause des problèmes liés aux frais scolaires. À cela s'ajoutent la mauvaise qualité de l'enseignement, les taux de redoublement très élevés et la condition difficile des enseignants [BAfD/OCDE, 2006 :244-245]. Selon les chiffres d'Amnesty International, seulement 29 pour cent des enfants iraient jusqu'au bout de l'école primaire et 4.7 millions de jeunes enfants (2.5 millions de filles) ne seraient pas scolarisés [BAfD/OCDE, 2007:242].

2.6 Pauvreté Urbaine et Habitat

La RDC accuse un déficit annuel évalué à 240 000 logements. Les villes congolaises subissent un processus autoentretenu de destruction. A la destruction du milieu physique (érosions) s'ajoute celle de l'environnement, résultant de la mauvaise gestion des villes qui est liée aux problèmes de transports, à la gestion des déchets solides et liquides et les différentes formes de pollution. On observe une extension continuelle des bidonvilles autour de grands centres urbains, sur les terres laissées pour compte (terres érodables, collinaires, terres sensibles à l'éboulement, terres inondables) où se concentre une population vulnérable.

En effet, sur base des enquêtes menées en 1999, on dénombre 396.620 bidonvilles pour l'ensemble du pays, dont 94,6% de constructions précaires, 5,4% d'unités de bâtis érigées sur des sites à risques. Si les tendances actuelles se maintiennent, les bidonvilles atteindront le chiffre de 5.211.488 à l'horizon 2010 pour l'ensemble du pays.

Selon l'enquête sur la perception de la pauvreté, 81,0 % de ménages ont déclaré ne pas être satisfaits de leur logement.

2.7 Inégalité

D'aucuns pourraient se demander de la nécessité d'un survol de la question des inégalités dans une discussion sur la pauvreté. Cela va de soi ; pourtant, « la réduction des inégalités génère un « double dividende »: non seulement elle contribue à réduire la pauvreté à travers un pur effet de redistribution, mais de plus cette baisse entraîne une accélération du rythme de réduction de la pauvreté, car l'élasticité du taux de pauvreté au revenu moyen dépend de façon étroite et négative du degré d'inégalité des revenus » [Cling, J-P., De Vreyer, P., Razafindrakot, M. et Froubaud, F.,2003 :13].

Ainsi, il devient naturel lorsqu'il s'agit de la pauvreté d'associer toujours le problème de l'inégalité. Et en RDC, les problèmes associés à la pauvreté sont étroitement liés aux inégalités économiques et sociales, à la disparité dans la répartition des ressources... [Abdoul Kader, B. 1996 : 10].

D'une manière générale, l'indice d'inégalité (Gini) est fort élevé (42%). Il suggère l'existence d'injustice distributive, de discrimination et d'exclusion quasi-endémique dans le pays. Comme pour les indices de pauvreté, l'inégalité est marquée par des disparités considérables. Les provinces de deux Kasai et celle du Katanga accusent des taux d'inégalité les plus élevés (avec un Gini de plus de 40%). Les inégalités sont relativement faibles dans les provinces du Bas-Congo et celle du Sud-Kivu. La ville province de Kinshasa est également caractérisée par de fortes inégalités (39%). L'indice d'inégalité le plus élevé (45%) se localise dans les catégories extrêmes (ménages dont le chef est un

cadre et/ou une aide-familiale). L'inégalité la plus faible se retrouve chez les apprentis (27%) et les manœuvrés (37%) [République démocratique du Congo, 2006 : 17-18].

3. Conclusion

Le profil de pauvreté tel que vécu et exprimé par la population lors des consultations communautaires et/ou du sondage d'opinion est multidimensionnel [en RDC]. Il diffère selon le milieu de résidence et varie d'une province à l'autre. De plus, les perceptions de la pauvreté se différencient en fonction des groupes sociaux spécifiques.

Pour l'ensemble du pays, l'incidence de la pauvreté (71,34%) est très élevée si on la compare à celle des autres pays de l'Afrique centrale. Il en est également de la profondeur (32,23%) et de la sévérité de la pauvreté (18,02%) [Ministère du Plan/RDC, 2006 : 22].

En vue de sortir de cette situation déplorable, la RDC n'a pas de solution miracle si ce n'est que de promouvoir la bonne gouvernance et consolider la paix (par le renforcement des institutions), de consolider la stabilité macroéconomique et la croissance, d'améliorer l'accès aux services sociaux et réduire la vulnérabilité, de combattre le VIH/Sida, et de promouvoir la dynamique communautaire.

Il est certes évident que réduire sensiblement la pauvreté ne serait pas facile, étant donné ce que l'on peut qualifier d'« hystérésis » de la pauvreté étant donné sa tendance longtemps à la hausse, mais il ne reste sans doute pas impossible de la réduire quand même. L'expérience asiatique est, loin sans faut, évocateur. Ainsi, au-delà de ce qui est écrit au paragraphe précédent, l'adoption d'une stratégie macroéconomique axée sur de taux de croissance à deux chiffres, accompagnée d'une stratégie de redistribution « intelligente » sont déjà prometteuses. Car la combinaison de ces deux stratégies s'avère au vu de l'état actuel des connaissances très efficaces pour la réduction de la pauvreté [Cling, J-P., De Vreyer, P., Razafindrakot, M. et Froubaud, F., 2003 ; Lachaud, J-C., 1996].

4. Références

- Abdoul Kader (1996), « Problématique de la pauvreté au Zaïre », *Plan d'action pour la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables au Zaïre*, Kinshasa.
- Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, J. (2001), « Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation », *American Economic Review*, Vol. 91 (December), p.1369–1401.
- Acemoglu, D., Johnson, S. et Robinson, J. (2002), « Reversal of Fortune: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. CXVII (November), p. 1231–94.
- Acemoglu, D. (2003), « Causes profonde de la pauvreté. Une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique », *Finances & Développement*, FMI, Juin.

- BAfD/OCDE (2005), *Perspectives économiques en Afrique*.
- BAfD/OCDE (2006), *Perspectives économiques en Afrique*.
- BAfD/OCDE (2007), *Perspectives économiques en Afrique*.
- Cling, J-P., De Vreyer, P., Razafindrakot, M. et Froubaud, F., (2003), « La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités », *Document de travail DT/2003/04*.
- Cogneau, D. et Guenard, C. (2002), « Les inégalités et la croissance : une relation introuvable ? », *Document de travail DT/2002/03*
- Collier, P. (2007), *The Bottom Billion. Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be done About It*, Oxford University Press.
- Commission européenne (2000), *La politique de développement de la communauté européenne*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés Européennes.
- Dollar D. et Kraay A. (2002), « Growth is good for the poor », *Journal of Economic Growth*, Vol.7 (3), p. 195-225.
- Hall, R. et Jones, C. (1999), « Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker Than Others? », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 114 (February), p. 83–116.
- Hamuli Kabarhuz, B. (2002), *Donner sa chance au peuple congolais*, Paris, Ed. Karthala.
- Hugon P. (2001), « L'économie des conflits en Afrique », *Revue internationale et stratégique* 2001/3, n° 43, p. 152-169.
- Kabuya Kalala, F. et Tshiunza Mbiye, «L'économie congolaise en 2000-2001: contraction, fractionnement et enlisement», Marysse, S. et Reyntjens, F. (dir.), *L'Afrique des Grands lacs. Annuaire 2000-2001*, Paris, L'Harmattan, 2001, pp.175-193
- Kalonji Ntaladja, (2003) « Trois "lectures" de la performance de l'économie congolaise en 2002 », *Notes de conjoncture*, Nouvelle série, Vol.1, Oct.2003.
- Kodila Tedika, O. (2008), « La stratégie de réduction de la pauvreté en RDC, où en sommes nous ? », *Journal Le Potentiel*, n°4278, mardi 25 mars
- Kodila Tedika, O. (2009), « République démocratique du Congo : à quand la liberté économique ? », *Un Monde Libre*, Consulté le 31 décembre 2010, http://www.unmondelibre.org/Kodila_RDC_Liberte_Economique_311209
- Lachaud, J-C. (1996), « Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne : analyse comparative », *Document de travail* N°. 11.
- Luwansangu, P. (2005), « Bilan économique de la RDC 2001-2005 : est-ce la fin de la malédiction ? », *Journal Le Potentiel*, n°3467, 6 juillet 2005

- Meisel, N. et Ould Aoudia, J., (2008) « La «bonne gouvernance» est-elle une bonne stratégie de développement ? », *Document de travail* n°52, AFD.
- Ministère du Plan/RDC (2006), *Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté*, Kinshasa.
- Mukoko Samba, D. et al. (2004), *Conflits armés en République Démocratique du Congo. Le rôle des facteurs économiques et leçons pour la reconstruction*, PNUD, Kinshasa.
- Ndikumana, L. et Emizet, K. (2003), « The Economics of Civil War: The Case of the Democratic Republic of Congo », *Peri Working Paper* No 63.
- Olsson, O et Congdon, H (2003), «Congo : The Prize of Predation », *Working Papers in Economics*, N. 97, Göteborg University, School of Economics and Commercial Law.
- Ravallion, M. (1996), « Comparaisons de la pauvreté. Concept et méthodes », *LSMS document de travail*, n°122.
- Rodrik, D., Subramanian, A. et Trebbi, F. (2002), «Institutions Rule: The Primacy of Institutions over Geography and Integration in Economic Development», *NBER Working Paper 9305*, October.
- Tshiunza Mbiye, (2003), « Vers la fin du triangle maléfique de l'hyper-inflation, de l'hyper-dépréciation et de l'hyper-récession », *Journal Le Potentiel*, n°2965, 4 novembre.